



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 66998

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'application de la loi sur la présomption d'innocence. En effet, le nombre de gardes à vue a diminué au cours des quatre premiers mois de l'année 2001 de 10,2 %. Il est notamment interdit aujourd'hui de placer les témoins en garde à vue. Il souhaite savoir si elle envisage de mettre en place une mission d'évaluation des conséquences de cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66998

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5736